

Ambassade de France en Suisse

Berne, le 13 novembre 2020

Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 – semaine du 9 au 13 novembre

	Au 12/11	Var vs 05/11
EUR/CHF	1,0793	+0,8%
USD/CHF	0,9139	-0,7%
SMI	10 496.20	+1,8%
Taux 10a	-0,42	+9pb

Crise du Covid-19

Situation sanitaire au 13 novembre à 13h

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 13 novembre	257 135	2 960
Jeudi 12 novembre	249 471	2 859
Mercredi 11 novembre	-	-
Mardi 10 novembre	234 340	2 679

^{*}En raison d'une nouvelle procédure de publication des statistiques, les données du 12/11/2020 ne sont pas disponibles

Aide publique à l'innovation: Innosuisse, agence publique pour l'encouragement de l'innovation, annonce le programme « Force d'innovation Suisse » qui consiste en l'assouplissement des conditions financières pour bénéficier de son soutien financier. Les entreprises comptant jusqu'à 500 salariés pourront être soutenus par Innosuisse pour une durée maximale de deux ans avec les modalités suivantes: 1/ un abaissement de la contribution sur fonds propres à 30% des coûts des projets (au lieu de 50%); 2/ obtenir l'exemption de fournir cette contribution en espèces et 3/ l'abaissement de cette contribution sur fonds propres à 20% pour certains projets particulièrement risqués et nécessitant donc des prestations de conseil externes. Environ 475 projets (sur un total d'environ 800 projets) devraient être soutenus avec ces conditions lors des années 2021 et 2022, pour un total de 226 millions CHF (dont 63 millions CHF issus du programme « Force d'innovation Suisse).

Recours aux réserves pour le paiement des cotisations salariales : Initialement prévu du 25 mars au 26 septembre 2020, le dispositif permettant aux employeurs de payer les cotisations salariales de prévoyance professionnelle en mobilisant leurs réserves de cotisations est étendu du 12 novembre 2020 au 31 décembre 2021. En principe, ces réserves constituées par l'employeur sont gérées par les institutions de prévoyance professionnelle et ne peuvent servir qu'à payer la part employeur de ces cotisations.

<u>Vaccins</u>: La Suisse augmente de 100 millions CHF, pour un total de 400 millions CHF, son enveloppé dédiée à la précommande de vaccins Covid-19. Par ailleurs, Lonza a annoncé être le partenaire de l'entreprise américaine Altimmune pour la production du vaccin « Adcovid » contre le Covid-19. Les résultats des essais cliniques d'Adcovid sont attendus pour le 1^{er} trimestre 2021.

<u>Soutien aux médias</u>: La presse écrite bénéficiera d'un soutien supplémentaire de 20 M CHF dans le cadre du prolongement de l'aide publique Covid-19 jusqu'au 30 juin 2021 (initialement prévue du 20/05/2020 au 30/11/2020). De plus, l'aide d'urgence destinée à l'agence de presse Keystone-ATS est prolongée jusqu'au 31/12/2021 (initialement prévue du 20/05/2020 au 30/06/2020) grâce au reliquat de 5,2 M CHF de l'enveloppe initiale (10 M CHF).



Politique économique

<u>Inflation:</u> L'indice des prix à la production et à l'importation a diminué de 2,9% en octobre en glissement annuel.

<u>Chômage</u>: Au 3^e trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT a augmenté de 0,7 points de pourcentage en glissement annuel, s'établissant ainsi à 5,3%.

<u>Fiscalité</u>: Au 1^{er} janvier 2022, date d'entrée en vigueur de la loi sur le traitement fiscal des sanctions financières, les sanctions financières à caractère pénal prononcées à l'étranger pourront dans certains cas faire l'objet d'une déduction fiscale si elles sont contraires à l'ordre public suisse ou si l'entreprise peut démontrer de manière crédible qu'elle a entrepris tout ce qui est raisonnablement exigible pour se comporter conformément au droit.

Conjoncture: Les économistes d'UBS anticipent une récession du PIB suisse de l'ordre de 4,5% en 2020.

Secteur financier

<u>Politique monétaire</u>: La Banque nationale suisse (BNS) réfléchit à l'émission d'un franc numérique, qui pourrait dans un premier temps être limité aux échanges entre établissements bancaires. Ce « BNS coin » pourrait être déployé sur la plateforme SIX Digital Exchange (SDX), qui devrait être lancée d'ici la fin de l'année et repose sur la technologie de la blockchain. La BNS prévoit de finaliser ses tests en décembre.

Système financier: Dans son « Monitorage des risques 2020» la FINMA (autorité de surveillance des marchés financiers) a identifié 7 risques principaux qui pèsent sur la place financière suisse : (i) la faiblesse persistante des taux d'intérêts (en hausse) ; (ii) les corrections des prix sur les marchés immobilier et hypothécaire (en hausse) ; (iii) l'abandon à venir du LIBOR (en baisse) ; (iv) les cyberattaques (en hausse) ; (v) le blanchiment d'argent (stable) ; (vi) l'accès difficile aux marchés étrangers (stable) ; et (vii) les défauts de paiement ou corrections sur les emprunts d'entreprises (nouveau). La FINMA souligne que la pandémie de Covid-19 a favorisé l'apparition de nouveaux risques et l'aggravation des risques existants.

Échange international de renseignements financiers: Le Conseil fédéral a adopté la modification de la loi et de l'ordonnance sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale, qui rentreront en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Ces révisions comprennent (i) la levée des dérogations pour les copropriétés; (ii) un ajustement des obligations de diligence; (iii) l'indication des montants visés en dollars américains et (iv) l'obligation pour les institutions financières suisses déclarantes de conserver certains documents.

Assurance: Le Conseil fédéral a adopté la révision de la loi sur le contrat d'assurance (LCA), qui régit les relations entre les assurances et leurs clients, et a fixé sa date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Cette modification vise à (i) adapter la loi aux exigences actuelles en matière d'échanges électroniques et (ii) améliorer la situation des clients. Elle prévoit par exemple l'introduction d'un droit de révocation de 14 jours pour les contrats d'assurance et de la possibilité de résilier tout contrat au bout de trois ans ainsi qu'une hausse du délai de prescription des prétentions découlant de l'exécution de contrats d'assurance à 5 ans.

Secteurs non financiers

<u>Transports routiers</u>: Le Conseil fédéral a approuvé la création d'un « tunnel du Rhin » à Bâle pour un montant de 2,36 Mds CHF et dont les travaux débuteront en 2029. Le tunnel permettra de rejoindre la France et l'Allemagne.

<u>Energie</u>: En 2021, les subventions publiques allouées aux exploitants d'installations photovoltaïques seront d'un montant de 470 millions CHF, soit une hausse d'environ 20% en glissement annuel.

<u>Télécommunications</u>: Le groupe américain des télécommunications Liberty Global acquiert l'entreprise suisse Sunrise pour un montant de 6,8 Mds CHF.

